

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): L'honorable député de Prince Edward-Hastings a la parole (M. Hees).

Des voix: Oh, oh!

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, si la meute veut cesser d'aboyer, je continuerai. L'éloquence et la logique dont ont fait preuve les députés qui ont parlé de ce projet de loi, notamment le député de Peace River (M. Baldwin), le député de Swift Current-Maple Creek (M. McIntosh), le député de Crowfoot (M. Horner) et d'autres députés de l'opposition, me permettront de prononcer ce soir un des plus brefs discours jamais consignés au compte rendu.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: Je prends simplement la parole pour appuyer ceux qui ont déjà participé au débat et pour exhorter le gouvernement à apporter une modification très importante à ce projet de loi, modification qui l'améliorera sensiblement. Le député de Fraser Valley-Est (M. Pringle), qui vient de reprendre son siège, a bien parlé et il a relevé deux ou trois erreurs dans le bill à l'étude. Une d'entre elles, qu'il n'a pas expliquée, fera l'objet de mes propos ce soir et a déjà été traitée par les députés de l'opposition. Connaissant ce sujet, le député a tenu des propos sensés. Il a dit au ministre qu'il faudrait apporter d'importantes modifications au bill, et c'est pourquoi je prends la parole pour quelques minutes.

Nous le savons tous, le bill C-197 créera un Conseil national et des offices nationaux de commercialisation des produits de ferme. Nous, de l'opposition officielle, sommes pour le principe de l'établissement de ces organismes, car l'expérience nous a appris qu'ils sont nécessaires à la stabilisation du commerce et des prix agricoles, surtout lorsque les produits se vendent sur les marchés interprovinciaux et les marchés d'exportation. Cela dit, je déclare catégoriquement que l'opposition officielle s'oppose avec la dernière énergie à l'intention du gouvernement de s'arroger le contrôle des prix et de la vente de ces produits en nommant tous les membres du Conseil ainsi que ceux des offices. Nous sommes persuadés, comme le député de Fraser Valley-Est, que les producteurs de denrées agricoles sont les mieux placés pour diriger les politiques de vente et de détermination de prix de leur propre marchandise. Ce sont eux qui devraient siéger au

Conseil et faire partie des offices de commercialisation.

Nous, de l'opposition officielle, sommes convaincus que les cultivateurs veulent que la commercialisation et la fixation des prix de leurs produits se fassent de façon ordonnée afin que leurs rentrées correspondent mieux à leurs investissements annuels et aux efforts très considérables qu'ils consacrent à leurs exploitations agricoles. Mais ils ne veulent pas d'un contrôle de l'État. Pour protéger leur droit de décision, ils veulent que des producteurs siègent au sein du Conseil et des offices de commercialisation.

• (9.40 p.m.)

C'est la raison pour laquelle nous nous opposons à la proposition du gouvernement tendant à se réserver la nomination de tous les directeurs du Conseil et des offices. Tout le monde ici à la Chambre sait parfaitement bien que lorsque le gouvernement nommera les membres du Conseil et de ces offices, du premier jusqu'au dernier en commençant par le président, ils deviendront tous les pantins du gouvernement. Ils seront payés par celui-ci et ils se tiendront au garde-à-vous lorsque le gouvernement fera claquer son fouet. Ils feront exactement ce que voudra le gouvernement. Le ministre le sait. Nous n'entendons pas adopter ici à la Chambre une mesure dictatoriale de ce genre. Nous entendons la combattre sans rémission.

Le député de Fraser Valley-Est a dit qu'il y avait seulement quelques petits changements à y apporter. Nous exigeons avec les agriculteurs qu'on y apporte des changements radicaux afin d'empêcher l'adoption à la Chambre de ce projet de loi dictatorial. C'est la raison pour laquelle j'ai pris quelques minutes pour intervenir dans ce débat. Je me joins aux députés de notre parti pour exhorter le gouvernement à nommer le président et les membres du Conseil et des offices en les choisissant parmi les producteurs des denrées en cause afin de rendre cette mesure législative utile, pratique et salutaire et pour qu'elle bénéficie à ces producteurs.

M. D. R. Gundlock (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, messieurs les députés, ce bill a provoqué beaucoup de commentaires.

Une voix: Beaucoup trop.

M. Gundlock: Oui, comme le dit quelqu'un, beaucoup trop. Je voudrais commencer par décrire les résultats du bill s'il est adopté. Dans notre parti, nous pensons qu'il ne le sera pas